

APPEL D'OFFRE POUR UN SEJOUR SCOLAIRE

SECTEUR GEOGRAPHIQUE :

Haute Vallée du Giffre (Haute-Savoie) MORILLON / SAMOENS

DATES :

Départ dimanche 9 mars 2025 vers 9h00 (arrivée après le repas du soir) au **vendredi 14 mars 2025** (départ après le petit déjeuner). **Arrivée le vendredi 14 mars dans la soirée,**

EFFECTIF PREVU :

De 49 élèves et 6 encadrants.

CONTENU : DU STAGE

- l'hébergement et la pension complète pour 5 jours,
 - Les séances de ski encadrées pour 5 groupes par des moniteurs ESF les matins et pour 4 groupes par les moniteurs ESF pour 3 après midi.

- **REMARQUE :**

un remboursement forfaitaire par demi-journée / élève d'activité non effectuée, doit être consenti, si l'activité prévue n'a pas pu avoir lieu .

1° Conditions climatiques ou de sécurité rendant impossible le déroulement normal de l'activité, et après qu'aucune possibilité de remplacement de cette activité n'ait été trouvée.

2° Un moniteur ESF est dans l'impossibilité d'encadrer son activité (maladie ou autre) aucune solution de remplacement n'ayant pu être trouvée par ailleurs.

ENCADREMENT DES ACTIVITES :

- Les activités seront encadrées par des moniteurs diplômés d'état au regard de la législation en vigueur pour ces activités d'une part et par des professeurs d'autre part.

HEBERGEMENT :

- Chambres toutes équipées de sanitaires complets, portes fermant à clés.

ENVIRONNEMENT :

- Hébergement situé à l'écart de toutes zones urbanisées et entouré d'espaces verts

EQUIPEMENTS SPECIFIQUES :

- Un terrain multisports (type agoespace) intra-muros, répondant au normes de sécurité (décret n° 96-495 du 04/06/96 et NF S 52-901 du 20/09/1998).

- Un accès wifi pour nos équipements afin de pouvoir mettre à jour le site du collège.
- Table(s) de Ping-pong

TRANSPORT :

□ MINIBUS SUR PLACE

- Mise à disposition d'un minibus pouvant être utilisé par les professeurs encadrants pour :
 - Les déplacements non prévisibles, liés aux événements de la vie quotidienne du stage (médecin, hôpital, pharmacie...).
 - Quelques déplacements spécifiques (liés à des activités excentrées pour un groupe de 8 élèves maximum, à la fois).

LE MATERIEL :

Fourniture du matériel suivant, nécessaire au séjour des élèves et du personnel d'encadrement : Mobilier, literie, draps, couverture, vaisselle, etc...

Location du matériel de ski pour les 55 participants et de 49 casques pour les élèves

L'ALIMENTATION :

- 4 repas par jour, répondent aux caractéristiques de l'alimentation pour les adolescents.

CONDITIONS DE DESISTEMENT:

- Dans le cas, et pour quelle que raison que ce soit, où le collège devait annuler le stage faisant l'objet de la convention, aucune pénalité financière ne serait retenue. Les sommes déjà versées par l'établissement scolaire seraient intégralement remboursées au Collège à l'exception toutefois des frais de dossier.

COÛT :

- Demande de prix tout compris par participant, incluant :
 - Transport sur place pour se rendre sur les sites où ont lieu les activités
 - Coût détaillé des activités proposées
 - Guides pour les activités et / ou moniteurs breveté d'Etat
 - Hébergement
 - Location du matériel de ski
 - Repas
 - Minibus sur place

REGLEMENT :

- Par virement administratif
- Acompte de 20% à la signature de la convention

- Le solde au retour du voyage

CRITERES DE CHOIX :

- Habilitation l'organisme par le ministère de l'éducation nationale de la recherche et de l'enseignement supérieur (M.E.N.E.S.R) et / ou du ministère de la jeunesse, des sports et de la vie associative (M.J.S.V.A).
- Secteur géographique,
- Coût
- Respect du programme
- Qualité de la prestation de l'hébergement
- Le respect des normes de sécurité